

L'euro, les mots et les choses

*par António Vitorino, Président de Notre Europe
et Yves Bertoncini, Secrétaire général de Notre Europe*

Les pays de la zone euro, de l'UE et de l'OCDE connaissent actuellement une [crise à la fois financière, économique, sociale et politique](#)^{*}, qu'il faut plus que jamais aborder en essayant de « voir loin et large », en rappelant les principaux enjeux de court et moyen termes, et comment l'UE contribue ou peut contribuer à leur traitement, au même titre que ses Etats membres.

1 – Les décisions de l'UE vont dans la bonne direction, mais il n'est malheureusement pas toujours aisé de voir laquelle.

Les responsables politiques nationaux et européens qui gèrent cette crise pour le compte de l'UE ne font pas toujours preuve d'une [vision globale](#), d'un esprit de solidarité et d'un sens des responsabilités à la hauteur des défis de l'heure. Agir de manière tardive, et parfois insuffisante, conduit à devoir rapidement remettre l'ouvrage sur le métier, sous le regard conjoint de citoyens parfois perplexes ou rétifs, de marchés financiers classiquement anxieux et hyper-réactifs et de médias amplifiant logiquement les craintes des uns et des autres.

Il est sans doute difficile de délivrer des messages qui conviennent aux uns (par exemple les marchés) sans déplaire aux autres (par exemple les citoyens) et vice-versa. Mais il est surtout impossible d'être convaincant si tel ou tel responsable national ou européen s'exprime à tort et à travers, y compris pour se distancier d'orientations pourtant actées en commun lors des sommets européens, dans un tumulte de mots qui finit par obscurcir les choses. Le Conseil européen des 17 et 18 octobre prochains prendra dans ce contexte une importance toute particulière, de même que le « discours sur l'état de l'Union » du Président Barroso.

2 – La situation de la Grèce a fait l'objet d'une réponse politique claire de la part de l'UE, de sorte que la balle est désormais principalement dans le camp d'Athènes.

Deux plans d'aide européens d'un montant total de 270 milliards d'euros ont été accordés à la Grèce, avec la participation du FMI et du secteur privé. Ces plans d'aide sont d'ampleur modeste pour l'UE, puisque la dette grecque représente à peine 4% de la dette globale de la zone euro, mais ils couvrent cependant les besoins de financement de la Grèce jusqu'à 2020.

Cette [solidarité européenne](#) suppose en contrepartie des réformes structurelles difficiles pour ce pays, et dont la mise en œuvre est suivie de manière scrupuleuse par l'UE et la « Troïka » : les tensions qui en découlent ne sont guère étonnantes, surtout au moment où l'UE et ses Etats membres doivent débloquer une tranche supplémentaire de l'aide prévue. Que les ajustements en cours en Grèce fassent l'objet de protestations sociales et politiques ne l'est pas non plus : le Portugal et l'Irlande, qui bénéficient du même soutien conditionnel de la part de l'UE, sont cependant dans une situation plus constructive.

L'horizon est en tous cas tracé pour l'UE comme pour la Grèce, d'autant plus que ce pays semble globalement convaincu qu'une sortie de l'euro amplifierait encore ses difficultés, en faisant par exemple exploser le poids de sa dette. C'est au Grecs qu'il appartient de mieux répartir en interne la charge des ajustements en cours,

* Les mots soulignés renvoient à des documents accessibles sur le site de Notre Europe (www.notre-europe.eu).

notamment en matière fiscale ; et c'est à l'UE de s'assurer que ces ajustements pourront s'effectuer au rythme prévu, afin d'étaler si nécessaire les remboursements grecs, de manière ordonnée.

3 – Les problèmes des acteurs financiers européens exposés aux dettes souveraines sont plus diffus, mais leur traitement est aussi à la portée des autorités nationales et européennes.

Le Sommet européen du 21 juillet dernier a pris acte du fait que la Grèce ne serait pas en mesure de rembourser l'intégralité de sa dette, et qu'il convenait donc que les acteurs financiers soient mis à contribution, fut-ce sur une base « volontaire ». Si l'option d'une restructuration ou d'un rééchelonnement de la dette grecque devait être retenue, elle marquerait un changement de degré, mais non de nature, dans la position de l'UE. Nombre d'acteurs financiers ont d'ores et déjà provisionné des pertes vis-à-vis des engagements qu'ils avaient contractés dans ce pays, à hauteur d'au moins 21% du total des sommes exposées. Ces provisions sont dommageables pour les banques concernées mais, tant qu'elles demeurent bien inférieures à leurs bénéfices annuels, elles n'ont a priori pas d'incidences économiques et sociales majeures.

Le risque systémique lié aux éventuelles difficultés de paiement d'un autre pays doit naturellement être conjuré, comme tous ceux liés au déficit de liquidité ou de solvabilité des acteurs financiers. C'est notamment le rôle des banques centrales, qui viennent récemment de procéder à une injection massive de dollars – la BCE étant intervenue en 1^{ère} ligne. C'est aussi le rôle des autorités nationales, qui pourront à nouveau aider certains de leurs établissements financiers si nécessaire, en tirant notamment les conclusions des résultats des « stress tests » conduits sous l'égide de l'UE. Il en va de même des investisseurs privés, qui pourraient être appelés à souscrire à des augmentations de capital, même si la conjoncture boursière semble aujourd'hui moins propice. Le « Fonds européen de stabilité financière » aura enfin bientôt la capacité d'aider préventivement les banques en difficulté et de racheter des titres de dette sur le marché secondaire, en soulageant utilement la BCE ; une augmentation ultérieure de sa capacité effective de prêt, qui va être portée de 250 à 440 milliards d'euros, pourra être envisagée sur cette base si d'aventure il s'avérait nécessaire d'aider d'autres pays de la zone euro.

4 – Les réserves des Etats ayant consenti des aides européennes sont elles aussi bien identifiées, mais la poursuite de la crise semble paradoxalement atténuer leur portée.

Déjà apparues au moment des premiers plans d'aide européens, les réticences suscitées ici ou là s'expriment à nouveau à la faveur de la ratification des amendements au statut du « FESF ». Cette ratification est notamment en question en Finlande, et peut-être en Slovaquie, où c'est l'esprit de solidarité et de responsabilité qui « fait défaut », ce qu'on peut naturellement déplorer. On peut cependant parier que ces deux pays ratifieront comme les autres, dans la mesure où les objections qui y sont émises ne viennent pas de partis de premier plan, et compte tenu de l'effet d'entraînement créé par les ratifications successives des pays de la zone euro. Une telle ratification est par ailleurs [acquise au Bundestag](#), ne serait-ce que grâce au vote positif de l'opposition : là encore, on ne peut s'étonner de l'ampleur des débats en cours, qui sont légitimes compte tenu des révisions doctrinales et des engagements financiers substantiels auquel ce pays a dû procéder depuis 2007.

Le renforcement récemment acté du « Pacte de stabilité et de croissance » a pu contribuer à désarmer une partie des réticences des Etats traditionnellement rigoureux, puisqu'il prévoit un suivi plus scrupuleux des comptes publics et privés et des sanctions plus aisées. Mais c'est surtout parce que la défiance prolongée des marchés financiers, les risques de « contagion » et les réticences des opinions publiques les confrontent à des choix politiques cornéliens que chaque Etat membre doit mesurer en conscience si les efforts consentis dans le cadre de la zone euro en valent la peine : c'est alors qu'ils sont amenés à constater que ces efforts et leurs coûts sont au total limités au regard de ceux qu'engendreraient un hypothétique « opting out » et une dislocation de la monnaie européenne. De ce point de vue, la crise en cours aura sans doute constitué une amère, mais somme toute salutaire, « leçon de choses ».